

Analyse des résultats de la session d'animation du 6 décembre 2025 au labo d'Aqui à Entraygues-sur-Truyère

Préambule et rappel de la démarche

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Haut-Rouergue a finalisé son Plan de Paysage à la fin de l'année 2024, une étude visant à faire des paysages, le socle sensible des enjeux auxquels nos territoires font face : urbanisme, transports, agriculture et approvisionnements énergétiques. En effet, les dynamiques paysagères, en tant que formes d'appropriation sociale de l'espace – c'est-à-dire d'une transformation d'une portion d'espace pour lui destiner un ou plusieurs usages – sont révélatrices du rapport des humains aux territoires qu'ils habitent. Ce constat constitue le point de départ de la démarche et il en sera question plus loin dans l'analyse.

Ainsi, à la demande du centre social d'Entraygues-sur-Truyère, qui porte un tiers-lieu nommé le labo d'Aqui, le PETR du Haut-Rouergue y a proposé une session d'animation, dans le but de porter à connaissance des habitants qui ont l'habitude de fréquenter le lieu, les réflexions qui y sont développées. Il a souhaité, avec le concours du centre-social, faire activement participer des habitants dans un cheminement intellectuel à l'issu duquel envisager l'évolution des paysages à l'aune des enjeux de transition dans quelques décennies (à l'horizon 2050). C'est pourquoi le PETR a conçu un déroulé d'animation, en s'inspirant largement de celui auquel il a recouru lors des concertations qu'il avait déjà menées dans le cadre de son plan de paysage, visant à orienter les réflexions à partir des problématiques qui y sont formulées. En outre, le PETR a produit un support, désigné par le terme de fresque, comportant plusieurs documents (cartes, graphiques, photographies) dont l'objectif consistait à établir les liens entre dynamiques paysagères et rapport au territoire, et modes de vie de ses habitants, afin de rendre plus concrets, les enjeux dont il a été question lors de cette session d'animation dont les objectifs peuvent être ainsi formulés :

- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique par une approche paysagère en s'appuyant sur le contenu de l'étude Plan de Paysage du PETR du Haut-Rouergue,
- Faire produire de la matière à partir de réflexions sur des projections à l'horizon 2050 qui portent sur l'évolution des paysages consécutivement aux transformations que suppose la mise en œuvre d'une transition réussie, par les participants (Cf. en quoi elle consiste et pourquoi).

Cependant, le recours à des méthodes d'animation sur de tels enjeux soulèvent des problématiques bien connues auxquelles le PETR a souhaité apporter des éléments de réponses :

- De quelle manière favoriser un climat d'écoute entre les participants, de faire en sorte que chacun se sente en sécurité et libre de s'exprimer ?
- De quelle manière veiller à ce que le temps de parole soit équitablement réparti et que la parole de chacun soit considérée avec le même niveau de légitimité ?

- Les participants disposent d'un degré de connaissance et d'intérêt variable : comment délivrer efficacement les clés de compréhension des enjeux, à partir desquelles lancer les réflexions collectives ?

Le présent document constitue une proposition de lecture de la matière produite par les quinze participants, en recourant au prisme d'analyse explicité dans le Plan de Paysage, et en gardant à l'esprit la manière dont le déroulé de l'animation a volontairement orienté les réflexions. Les problématiques et hypothèses formulées dans cette analyse, lesquelles par ailleurs, ne s'appuient pas sur les compétences d'un expert en sciences sociales, sont donc fortement sujet à interprétation. En outre, la matière produite n'est pas représentative de la population d'Entraygues-sur-Truyère et des communes voisines, du fait du nombre de participants. Il convient par conséquent de les appréhender avec toute la prudence nécessaire.

Le document est structuré de la manière suivante : il s'agit dans un premier temps d'expliciter en quoi consiste la démarche, les supports avec lesquels le PETR a travaillé, le déroulé d'animation et la réflexion à partir de laquelle il a été conçu. Puis, le PETR consacre une partie de ce document à une analyse aussi prudente que possible, à partir de la matière produite lors de cette session d'animation.

Avant d'entrer dans l'analyse de la démarche et des résultats, le PETR remercie vivement le centre social d'Entraygues-sur-Truyère, le labo d'Aqui, et les participants à qui une mobilisation intellectuelle exigeante a été demandée, et qui se sont fortement investis, sur une durée de 3 heures, pour produire la matière riche analysée dans ce document, et s'approprier les problématiques posées par l'étude menée dans le cadre du Plan de Paysage. Un grand merci à toutes et tous !

Une démarche d'animation participative visant à délivrer des clés de compréhension des problématiques abordées dans le Plan de Paysage

Bien que cette démarche intègre une participation importante des habitants dans la matière produite, elle ne peut être qualifiée de concertation, dans la mesure où elle vise à porter à connaissance les problématiques abordées dans un Plan de Paysage finalisé un an après la date à laquelle cet événement a eu lieu. Cependant, elle mise sur une participation active des personnes présentes, afin de faciliter la connexion entre les différents points de vue, de comprendre le cheminement intellectuel dont découle la formulation des problématiques portant sur la notion de paysage et celle, consubstantielle, de transition énergétique et écologique dont les paysages peuvent être considérés comme le support sensible. Ainsi, le PETR a misé sur l'idée que l'effort intellectuel fourni par les participants rend possible une appropriation plus profonde des enjeux.

Cette partie consiste ainsi à rappeler les différentes étapes de cette session d'animation, de quelles réflexions proviennent les choix qui les ont structurées, et quels supports graphiques le PETR a mis à disposition des habitants pour alimenter leurs réflexions.

Un périmètre d'étude qui reprend les anciennes limites administratives du canton Entraygues – Le Fel

Faire porter cette session d'animation sur l'intégralité du territoire du PETR du Haut-Rouergue n'a pas semblé pertinent dans la mesure où certaines des communes qui en font partie sont géographiquement éloignées des lieux de vie des participants. C'est la raison pour laquelle le PETR a fait le choix de définir le territoire d'étude à partir de la commune d'Entraygues-sur-Truyère et des communes limitrophes, Saint-Hippolyte, Le Fel, Espeyrac et Golinhan, ce qui revient à travailler à l'échelle de l'ancien canton Entraygues-sur-Truyère.

Un déroulé d'animation qui s'appuie sur une restitution graphique et cartographique de données sur les enjeux de transition dont les paysages sont révélateurs

Le PETR du Haut-Rouergue a souhaité conforter la légitimité de ses réflexions en recourant à un certain nombre de jeux de données et de supports divers visant à suggérer les liens entre dynamiques paysagères, modes de vie et organisation de territoire (le paysage comme reflet d'un modèle de société) et rôle des flux énergétiques et matériels. Par conséquent, voici la liste du matériel nécessaire à la réalisation de cette animation :

- La grande cartographie du PETR du Haut-Rouergue, afin que les participants puissent en visualiser le périmètre d'actions, les limites administratives des deux communautés de communes et des communes qui en font partie,
- Une cartographie au format A0 à l'échelle des cinq communes d'étude, récente, dont les bâtiments sont classés par date afin de visualiser les différences entre formes urbaines anciennes et les formes urbaines modernes reposant sur l'abondance énergétique et les mobilités fondées sur le recours à la voiture individuelle,
- Une cartographie au format A0 à l'échelle des cinq communes d'étude dont le fond est constitué par des orthophotographies anciennes, afin d'opérer des analyses diachroniques avec des orthophotographies plus récentes,
- Une cartographie au format A0 du Registre Parcellaire Graphique à l'échelle des cinq communes d'étude afin que les participants puissent se représenter les formes d'agriculture, lesquelles sont structurantes dans l'évolution des paysages. L'agriculture constitue en outre une activité indispensable à la reproduction des conditions matérielles d'existence, et donc un pilier stratégique de résilience face aux enjeux de transition,
- Des graphiques et cartographies imprimés indiquant les ordres de grandeurs jugés intéressants sur les enjeux de transition écologique, et de quelle manière il est possible de lire ces derniers dans les paysages, en précisant quelques points nécessaires à leur interprétation (SCOPE 2, et difficultés méthodologiques soulevées par leur production).
 - Évolution des consommations énergétiques entre 2013 et 2022 (abus de langage auquel nous recourons pour des raisons de commodité), déclinées par vecteur énergétique et secteurs, au regard de l'évolution de la population sur la même période (ORCEO 2023),
 - Évolution de la facture énergétique par vecteurs énergétiques et secteurs entre 2013 et 2022, au regard de l'évolution de la population sur la même période (source : ORCEO 2022),
 - Évolution de l'artificialisation des sols entre 2011 et 2021 par secteur (restitutions graphiques grâce à l'outil du CEREMA),

- Distances des déplacements domicile-travail en 2022 (source : INSEE),
 - Évolution du nombre de poids-lourds sur les différents axes de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour aborder la question des approvisionnements matériels du territoire (en gardant à l'esprit la limite que représente l'impossibilité de différencier avec ces données fournies par le département de l'Aveyron, les camions en transit de ceux qui alimentent directement le territoire),
 - Évolution des caractéristiques socio-économiques de l'agriculture sur le territoire (quelles conséquences sur les dynamiques paysagères récentes ?) : évolution de la surface agricole utilisées par exploitation, évolution du nombre d'exploitations, évolution de la production brute standard par exploitation. Des cartographies à la maille communale à l'échelle de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère ont été utilisées, afin de fournir des éléments de comparaison avec d'autres communes que celles du territoire d'étude. Elles restituent des évolutions entre 2000 et 2020 à partir des données des recensements agricoles datant de 2000, 2010 et 2020.
- Le diagramme des limites planétaires pour rappeler que les enjeux de la transition écologique ne peuvent être réduits à ceux de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique quoique ces derniers soient considérés comme très importants,
- Un schéma didactique qui permette de comparer la puissance énergétique du corps humain avec celle des machines, et ainsi mieux se représenter le rôle que l'utilisation de l'énergie a joué dans la hausse de la productivité physique du travail dans les différents secteurs de l'économie ainsi que dans les dynamiques paysagères récentes,
- Des photographies des paysages autour d'Entraygues-sur-Truyère, le Fel, Espeyrac, Golinhan, Saint-Hippolyte, et travailler la comparaison avec les prises de vue anciennes,
- Des anciennes cartes postales et photographies,
- Trois cartographies du territoire au format A0, imprimées sur un papier ordinaire afin que les habitants puissent travailler dessus,
- Le matériel de travail courant : gommettes, crayons de couleur, stylos, feuilles de papier.

Voici à quoi a ressemblé la fresque sur laquelle les participants se sont appuyés pour alimenter leurs réflexions :



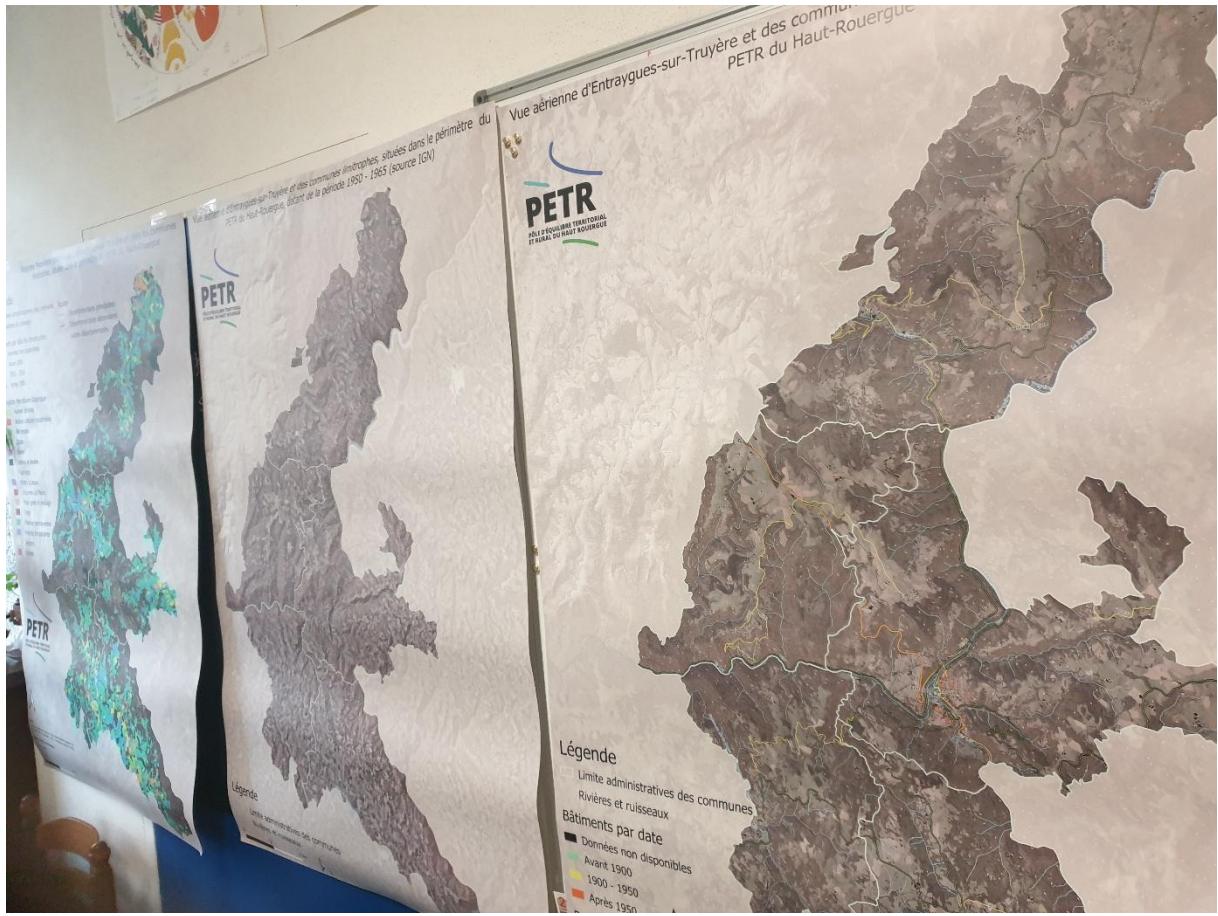
Photographie 1 : des photographies de paysages du territoire datant de différentes époques étaient affichés dans l'espace de travail.



Photographie 2 : des photographies de paysages du territoire datant de différentes époques étaient affichés dans l'espace de travail. Tout en haut était également affichée la cartographie du découpage en unités paysagères du territoire. Ce travail de découpage a été réalisé dans le cadre du Plan de Paysages du PETR du Haut-Rouergue avec l'aide précieuse du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de l'Aveyron et la communauté de communes Comtal Lot et Truyère.



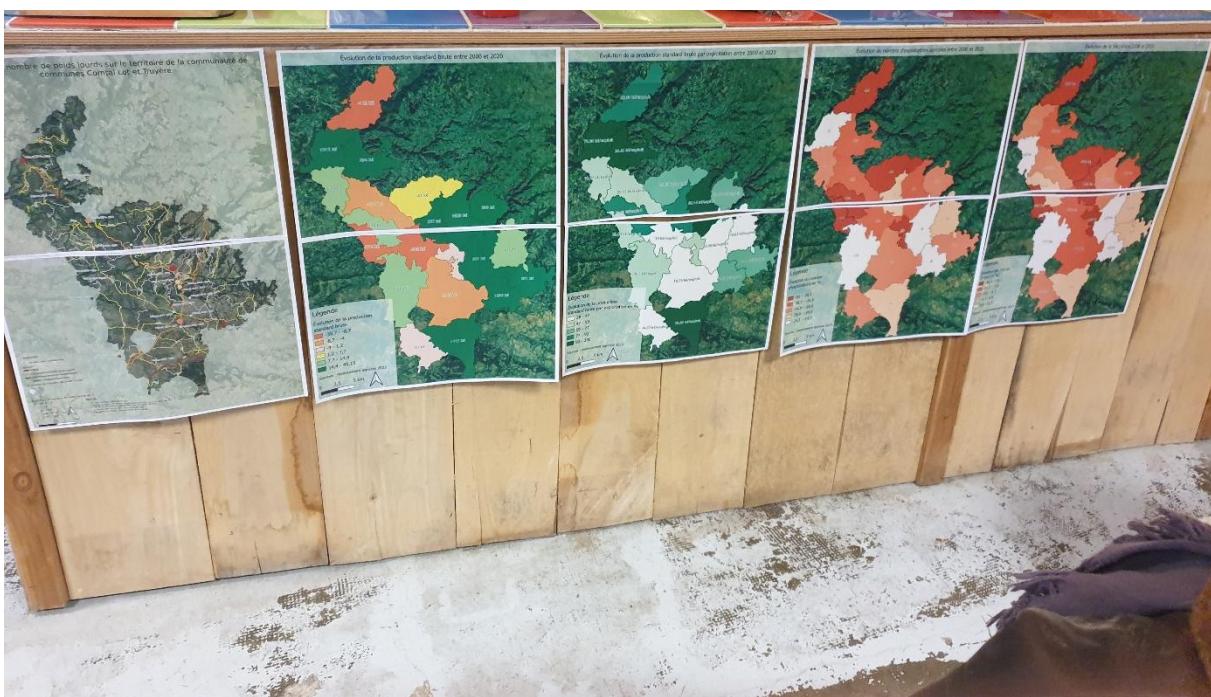
Photographie 3 : étaient affichés différents graphiques sur l'évolution des consommations énergétiques et factures énergétiques, les flux pendulaires, et l'artificialisation, le dépassement des limites planétaires. Un schéma didactique permet d'établir des comparaisons entre la puissance énergétique du corps humain et celle des machines, afin de suggérer le rôle du recours aux flux énergétiques et matériels dans nos modèles de sociétés et donc dans les dynamiques paysagères récentes.



Photographie 4 : des cartographies étaient accrochées à proximité des graphiques. Le fond de l'une était composé d'orthophotographies issues du PCRS (IGN, hébergement par le SMICA), l'autre d'ortho-photos anciennes afin de représenter l'évolution des paysages. Enfin, une cartographie représente le registre parcellaire graphique pour visualiser les formes d'agricultures présentes sur le territoire (ici, le système polyculture – élevage est majoritaire).



Photographie 5 : vue d'ensemble, cartographies et graphiques.



Photographie 6 : cartographies visant à restituer l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs révélateurs d'enjeux socio-économiques propres au secteur agricole. La cartographie située à gauche de la photographie représente l'évolution du trafic routier (données fournies par le département de l'Aveyron).

Un déroulé d'animation qui incite à s'approprier le cheminement intellectuel qui a conduit aux diverses problématiques explicitées dans le Plan de Paysage

Comprendre les résultats obtenus à l'issue de cette session d'animation et leur portée suppose d'abord d'en appréhender le déroulé et les choix opérés par le PETR. Cette partie du document y est donc consacrée afin d'expliquer les différentes de cette démarche et en quoi elle a consisté.

Donner un espace d'expression à chacun sur son rapport aux paysages observables depuis le territoire afin de créer de premières connexions entre les participants

D'abord, le PETR a fait le choix de faire débuter cette session d'animation par un premier exercice qui a pour but de suggérer l'importance de réfléchir au sens des mots. En l'occurrence, quelle signification donner au terme de paysage et comment le différencier de termes qui s'y rapportent comme *environnement* ou *nature*? En outre, le PETR souhaitait donner la parole à chaque participant, pour qu'ils se sentent d'emblée impliqués dans la démarche, s'accordent un moment de réflexion individuelle, et puissent faire part de leurs perceptions des paysages observables depuis le territoire, en les connectant avec celles des autres. En effet, le PETR considère que les différents points de vue sur le rapport aux paysages, lesquels comportent largement leur part de subjectivité, méritent d'être considérés par chacun avec le même niveau de légitimité.

C'est la raison pour laquelle l'animation débute par un tour de table au cours duquel les participants sont invités à faire part à l'assemblée d'un récit paysager, qu'est-ce qu'ils apprécient, quelles dynamiques ils jugent dégradantes, pour quelles raisons. Il s'agit d'entrer dans le rapport que chacun entretient avec un ou plusieurs paysages observables depuis le territoire d'étude, en recourant à divers moyens d'expressions (récit littéraire, description factuelle, dessin etc.). Ainsi, ces récits constituent un point de départ concret pour s'adonner à une démarche de généralisation et de conceptualisation de la notion de paysage ; car en définitive, un paysage, c'est quoi, pour quelle raison en faire un objet d'étude, et comment cette notion peut-elle servir d'outil théorique pour traiter les enjeux de la transition écologique ? L'atelier de cartographie participative qui est venu tout de suite après consistait à réfléchir à cette thématique par groupe.

À l'issu de cet exercice, le but était de créer de premières connexions, de suggérer la diversité des points de vue et des perceptions du territoire d'étude et des paysages qui y sont observables ainsi que le caractère très polysémique de la notion de paysage.

Localiser les paysages sur une carte et poursuivre le travail sémantique autour de la notion de paysage, puis faire tendre les réflexions vers le lien entre paysages et transition énergétique et écologique

Ainsi, les habitants étaient ensuite invités à travailler en groupe autour des cartographies afin d'y localiser les paysages précédemment évoqués, et lorsque la dynamique paysagère ainsi localisée était jugée dégradante, d'essayer d'en expliciter les raisons. Les participants étaient en outre invités à localiser des paysages dont ils n'ont pas parlé lors du premier atelier. Ce temps d'échanges visait à faire de ces cartographies un support concret pour désigner des lieux associés

à des paysages et de poursuivre l'appropriation par les participants, de la notion de paysages et des enjeux associés.

En outre la consigne consistait, après avoir localisé les paysages sur la carte, à délivrer sa définition du paysage, puis à réfléchir aux problématiques suivantes :

- Pour quelles raisons considérez-vous qu'un paysage soit de qualité, dans quel cas considérez-vous une dynamique comme dégradante ?
- Qu'est-ce que le paysage, et quels liens voyez-vous avec les enjeux de la transition énergétique et écologique ?

Délivrer quelques éléments clés de la méthode avec laquelle le PETR du Haut-Rouergue a travaillé dans le cadre de son Plan de Paysage

Une fois la restitution des travaux réalisés par les trois groupes, terminée, les participants disposaient d'un quart d'heure pour consulter les supports graphiques et cartographiques mis à disposition par le PETR du Haut-Rouergue avec comme objectif de rattacher les enjeux suggérés de cette manière, avec les précédents échanges. Le PETR a délivré à ce moment-là, quelques clés pour faciliter l'interprétation en traitant brièvement les questions suivantes : qu'est-ce que l'énergie, quelles sont les lois d'ordre physique auxquelles elles sont soumises, pour quelles raisons analyser l'évolution des paysages à travers les enjeux énergétiques, qu'est-ce que la banalisation des paysages et pourquoi l'attribuer à l'abondance énergétique, en quoi les dynamiques paysagères sont-elles le reflet de manières spécifiques d'habiter le territoire etc. Il a par ailleurs abordé brièvement le cadre théorique avec lequel il a travaillé pour faire des paysages un objet d'étude : le travail sémantique de Philippe Descola sur la notion de paysage permet notamment d'éviter deux écueils :

- Mettre tous les paysages sur le même plan et ainsi ne pas différencier un paysage de qualité d'un paysage dégradé, et ne pas parvenir à saisir ce qui fait la qualité d'un paysage,
- Opposer dans la notion de paysage, l'idée de nature avec celle de culture, puisque les paysages, en particulier sur nos territoires, sont issus d'une double transformation *in situ* (transformation d'un objet pour leur affecter des usages, reflets d'un modèle de société), et *in visu* (création de représentations associées à ces transformations *in situ* qui font qu'elles fonctionnent comme des indices de là où nous nous trouvons, et donnent aux paysages leur dimension emblématique).

Au regard de ces enjeux, se projeter dans l'évolution des paysages à l'horizon 2050, révélateurs d'un modèle de société à la fois souhaitable et durable

La dernière étape a consisté à faire se projeter les habitants vers l'évolution des paysages et de faire la déduction d'un modèle de société dont ils sont le reflet et vice-versa. Il est possible d'attraper la question, soit par le prisme des paysages pour déduire le modèle de société correspondant (lequel doit être souhaitable et durable), soit par le prisme du modèle de société dont déduire ensuite l'évolution des paysages. Il était également possible d'opérer des allers-retours entre les deux.

Le but de cet exercice était d'appréhender la profondeur et la complexité des transformations à opérer, et de réfléchir aux implications de la mise en œuvre d'objectifs souhaitables et durables en matière de transitions paysagères, énergétiques et écologiques. Par conséquent, il était demandé aux participants de se projeter dans n'importe quels scénarios envisageables sur le plan physique qui les inspirent, sans nécessairement qu'ils puissent être considérés comme réalistes

compte-tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une démarche de concertation à proprement parler dans laquelle il était question de définir des objectifs de qualité paysagère.

Un rapport étroit des habitants avec les paysages qu'ils habitent, dans lequel le vivant joue un rôle important

Les différentes étapes de cette session d'animation tendent à suggérer un rapport intime avec les paysages observables depuis les lieux de vie des participants, et un lien étroit au territoire dont les paysages semblent donner du sens au fait d'y habiter. En outre, les participants ont intégré le vivant dans leur conception de la notion de paysage, avec lequel la coexistence revêt une importance particulière. Cette partie a pour but de résumer le résultat des différents ateliers, puis d'en proposer une interprétation succincte et prudente par le prisme d'analyse précédemment détaillé, au regard des autres ateliers de nature semblable, déjà organisés dans le cadre de la mission paysage.

Des paysages appréciés souvent liés à la coexistence avec le vivant, et source d'une certaine émotion au moment d'en évoquer une description

Le premier exercice consistait à se présenter en recourant à un récit paysager. Les participants ont principalement fait part de points de vue depuis lesquels contempler de vastes portions d'espaces (le principe du panorama) ainsi que du contraste formé avec des espaces plus fermés. Par conséquent, la notion de paysage était parfois associée à l'idée d'une vue globale d'un morceau de pays, lequel fait l'objet de transformations par les humains pour les affecter à des usages révélateurs de la manière dont on y vit. Ainsi, les anciennes maisons, les cœurs de village, les corps de fermes et les prairies ont été cités au cours de ce premier exercice. Enfin, les participants ont explicitement mentionné la présence de la diversité de vivants non-humain comme constituante des paysages appréciés : les oiseaux, serpents, végétaux, animaux d'élevage (brebis et vaches) etc. Et tout comme dans les autres communes dans lesquels le PETR est intervenu auprès des habitants (cette fois dans le cadre d'une concertation), avant-même de réfléchir à une définition du terme de paysage, l'idée de nature a fait rapidement son entrée.

Ainsi, il était question par exemple d'un chemin en forêt qui débouche soudainement sur un point de vue en direction de la vallée du Lot, des montagnes de l'Aubrac à l'est et du Cantal à l'ouest (commune de Golinjac), de l'évocation du contraste entre vallées, milieux ouverts et plateaux (commune d'Espeyrac), d'une aspiration à habiter plus en hauteurs pour accéder à d'autres points de vue au quotidien, « du Fel » comme paysage apprécié, « parce qu'il y a une vue ».

En outre, l'idée de nature a été explicitée à plusieurs reprises : « profiter de la nature », « le paysage s'arrête sur la nature ». Cette idée est revenue juste après l'atelier de cartographie participative, lorsque les participants étaient invités à délivrer des propositions de définition des paysages. Cette idée de nature a été associée à un sentiment de liberté et de sérénité, mais également à une impression d'isolement qui peut en effet constituer un inconvénient pour certains participants.

Enfin, la mention à la diversité des vivants non-humains comme constituant de la qualité des paysages est revenue à plusieurs reprises : « la diversité des végétaux », « l'observation des oiseaux migrateurs », « les fleurs [...] la faune riche », ou encore le « recensement de 34 variétés d'oiseaux » etc. Par conséquent, les liens entre les notions de paysages et de biodiversité

mériteraient d'être explicités compte-tenu de cette association réalisée spontanément par les participants aux ateliers. En effet, la manière dont on vit sur un territoire, les formes d'agriculture et plus généralement de production, se reflète de manière concrète dans les paysages d'un territoire. Par exemple, le système polycultures-élevage (prédominant partout en France jusqu'à la révolution agricole) constitue une forme d'agriculture globalement favorable à la biodiversité du fait de l'alternance entre cultures, prairies permanentes et temporaires, le réseau de haies délimitant les parcelles etc. Ainsi, l'un des participants évoque, dans la description d'un paysage qui lui ressemble « des fermes avec des haies préservées, utilisation des rapaces pour nettoyer les animaux morts ». Dans cette description pointe l'idée d'une agriculture étroitement liée aux fonctionnalités écologiques des espaces sur lesquelles elle est pratiquée, ce qui suppose d'opérer des transformations structurantes et systémiques à l'échelle d'une exploitation dont la mise en œuvre n'a rien d'aisée.

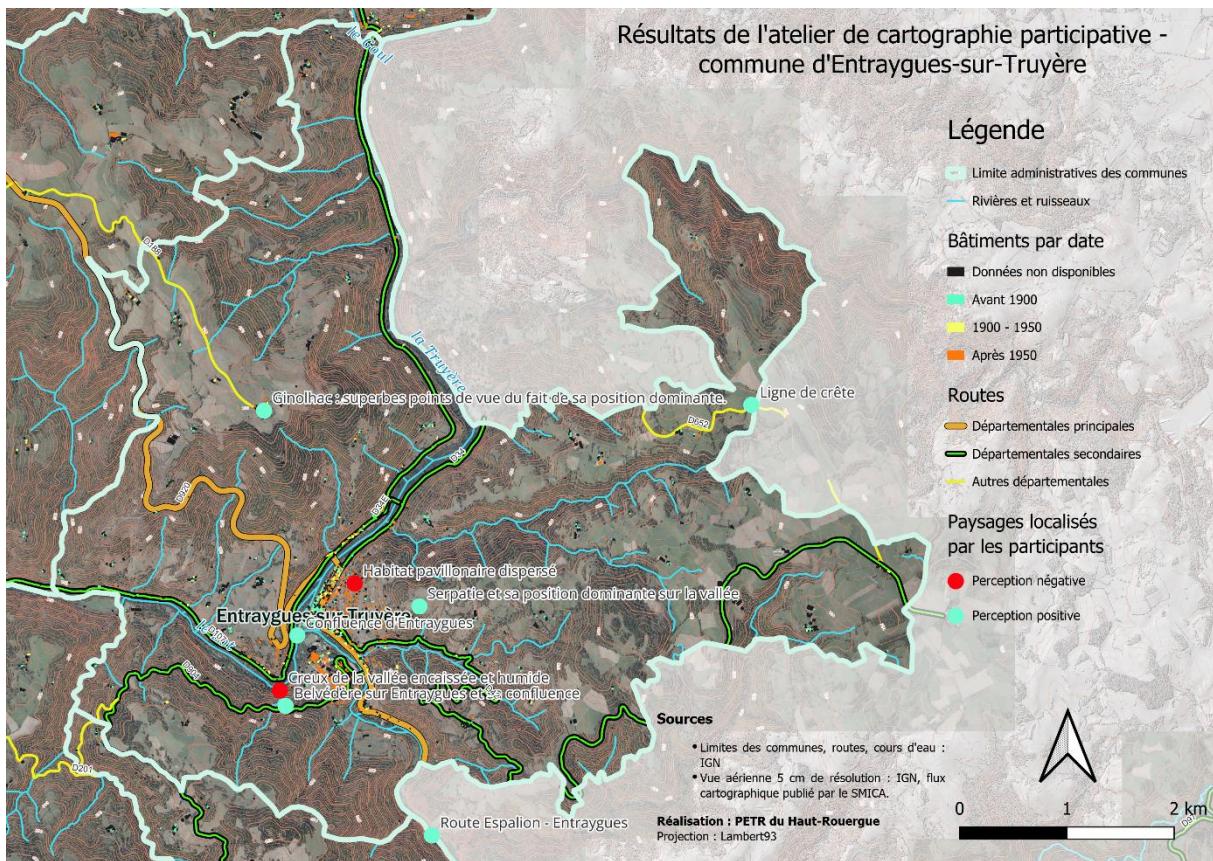
Inversement, des formes d'agriculture plus intensives et davantage tributaires d'approvisionnements extérieurs, se traduisent par une diversité d'habitats moindre (une personne a mentionné les « champs qui se déploient dans arbre », une autre « plus de paysan » là où elle habite « sauf un maraîcher » ou encore « l'agrandissement des exploitations »).

Cependant, ces premiers récits semblent naturellement orienter les réflexions vers des liens entre l'évolution des paysages à des enjeux d'ordre socio-économique, puisqu'il y est question de bâties abandonnées ou au contraire rénovées (l'habitat), des nuisances lumineuses, ou encore de l'agrandissement des exploitations et bâtiments agricoles (agriculture).

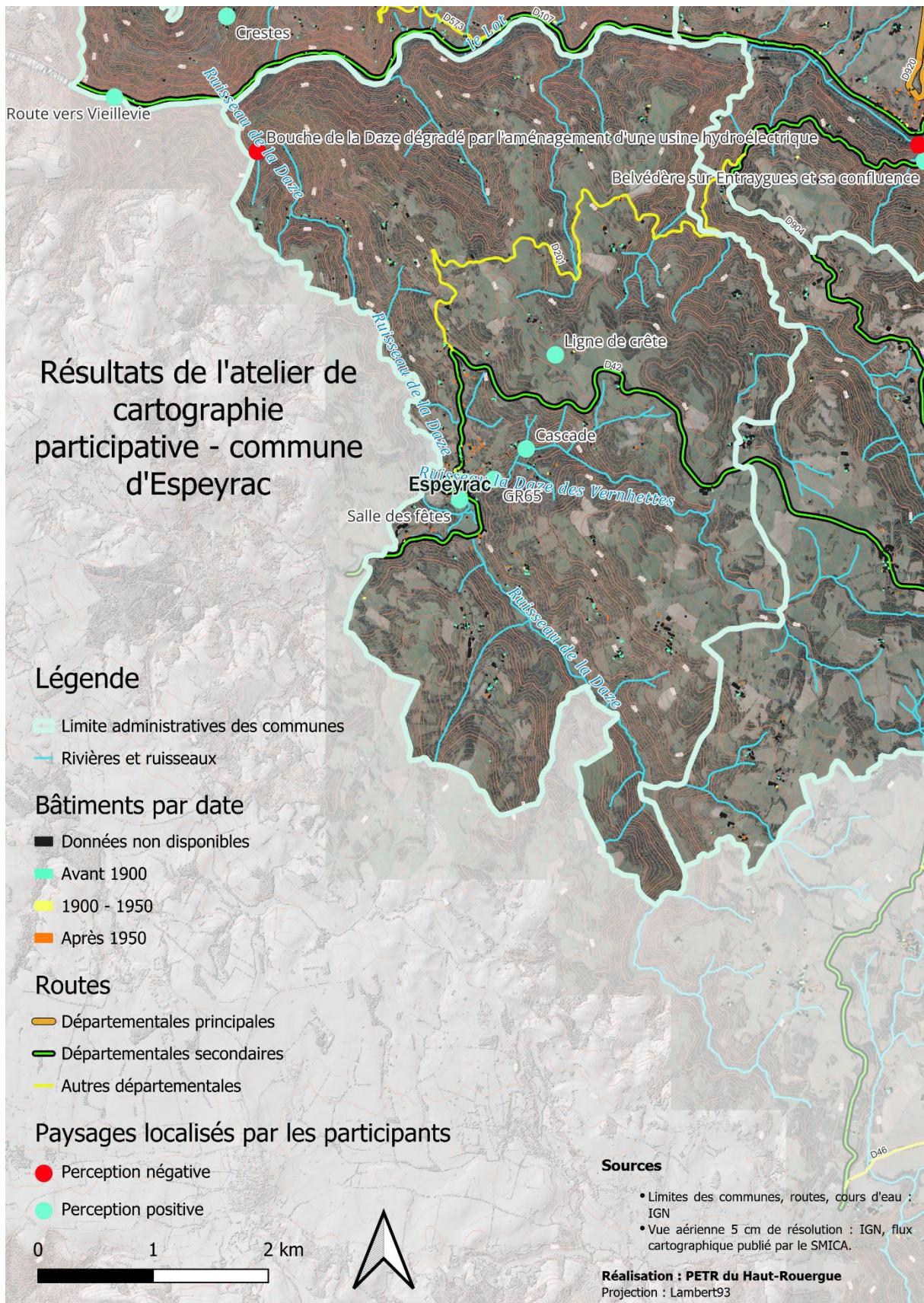
D'ailleurs, lorsque la consigne a été énoncée, l'une des personnes présentes a posé la question du modèle de société dont elle a intuitivement perçu qu'il intervient dans l'évolution des dynamiques paysagères. De même, lors de ce premier exercice, un participant a indiqué qu'il convenait de savoir, dans un premier temps « ce qu'on entend par paysage », ce qui soulève la question de l'ordre dans lequel les consignes étaient énoncées.

Des paysages fortement appréciés malgré des dynamiques jugées dégradantes

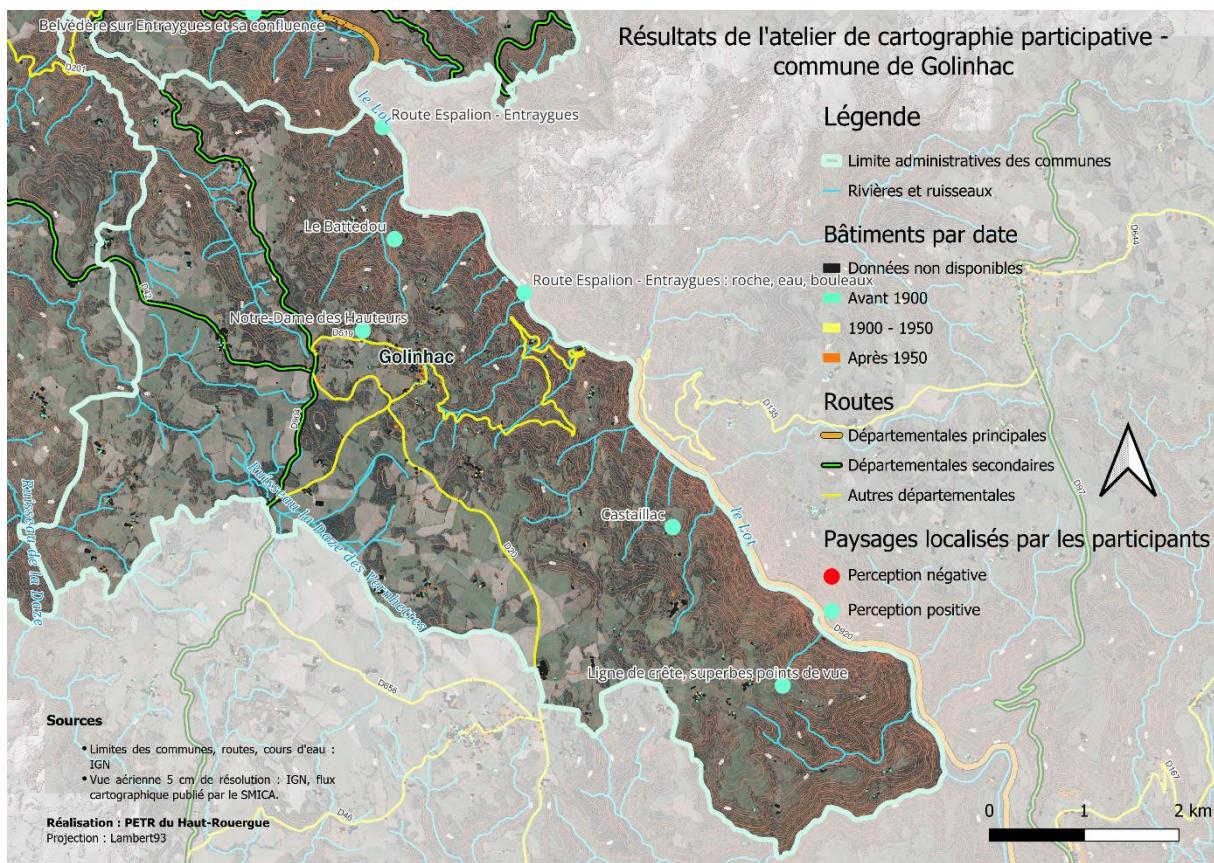
L'atelier de cartographie participative a permis de donner un aspect beaucoup plus concret aux paysages évoqués par les habitants puisqu'il était question cette fois de les localiser. Les paysages appréciés étaient nombreux, révélant leur qualité, probablement du fait de leur lisibilité, de formes d'agriculture encore ancrées dans la singularité de leurs lieux d'implantation, et d'un développement de l'habitat pavillonnaire relativement modéré, à part à Entraygues-sur-Truyère, centralité en fond de vallée, donc concernée par des situations de fortes covisibilités et intervisibilités. Afin d'en restituer efficacement les résultats, il est possible, au terme d'un travail de saisie de données, de les représenter par des cartographies.



Cartographie 1 : cartographie des résultats de l'atelier de cartographie participative sur la commune d'Entraygues-sur-Truyère.



Cartographie 2 : cartographie des résultats de l'atelier de cartographie participative sur la commune d'Espeyrac.



Cartographie 3 : cartographie des résultats de l'atelier de cartographie participative sur la commune de Golinjac.

Résultats de l'atelier de cartographie participative - commune du Fel

Légende

Limite administratives des communes

Rivières et ruisseaux

Bâtiments par date

Données non disponibles

Avant 1900

1900 - 1950

Après 1950

Routes

Départementales principales

Départementales secondaires

Autres départementales

Paysages localisés par les participants

Perception négative

Perception positive

Sources

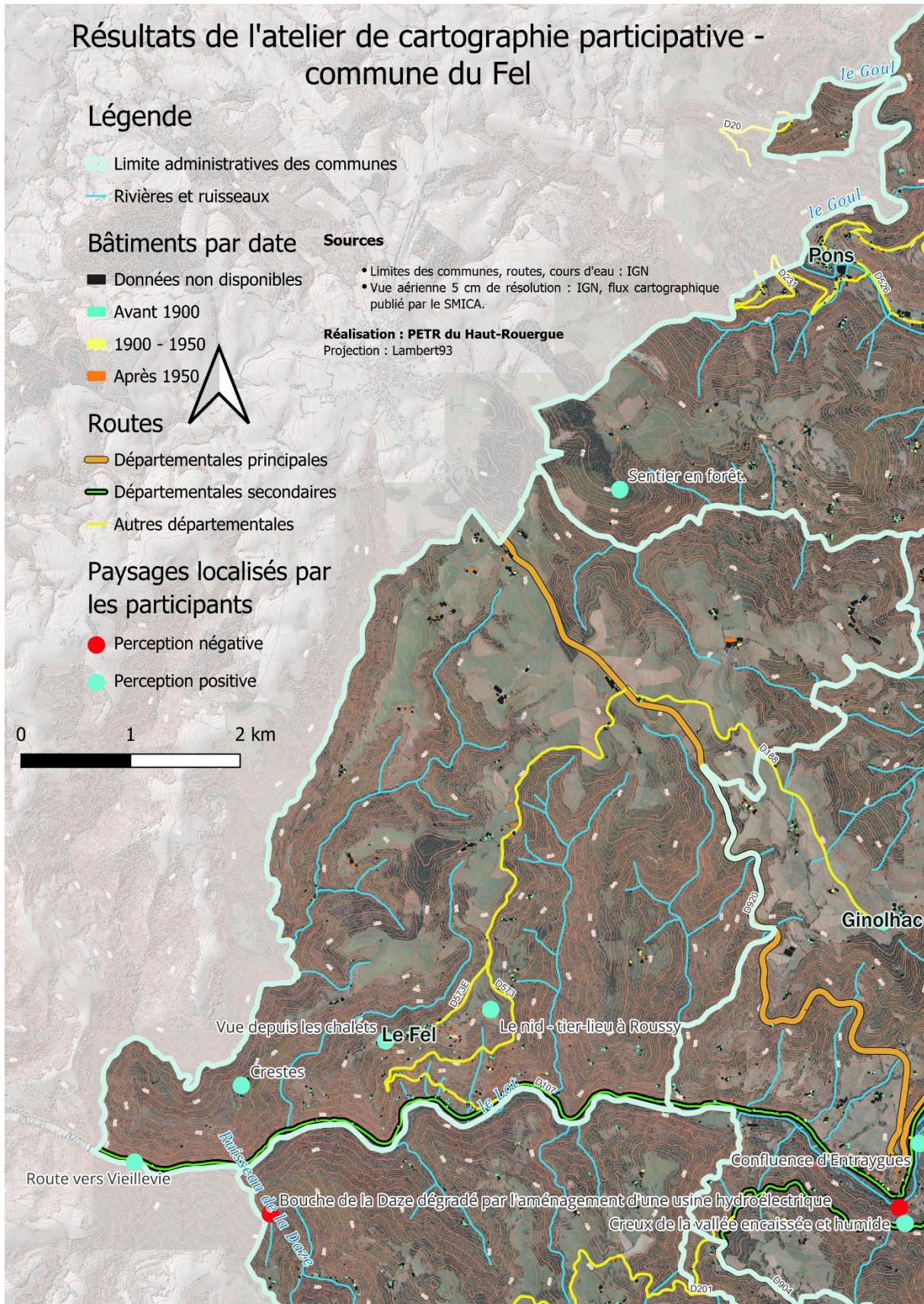
- Limites des communes, routes, cours d'eau : IGN

- Vue aérienne 5 cm de résolution : IGN, flux cartographique publié par le SMICA.

Réalisation : PETR du Haut-Rouergue

Projection : Lambert93

0 1 2 km



Cartographie 4 : cartographie des résultats de l'atelier de cartographie participative sur la commune du Fel.

Résultats de l'atelier de cartographie participative - commune de Saint-Hippolyte

Légende

- Limite administratives des communes
- Rivières et ruisseaux

Bâtiments par date

- Données non disponibles
- Avant 1900
- 1900 - 1950
- Après 1950

Routes

- Départementales principales
- Départementales secondaires
- Autres départementales

Paysages localisés par les participants

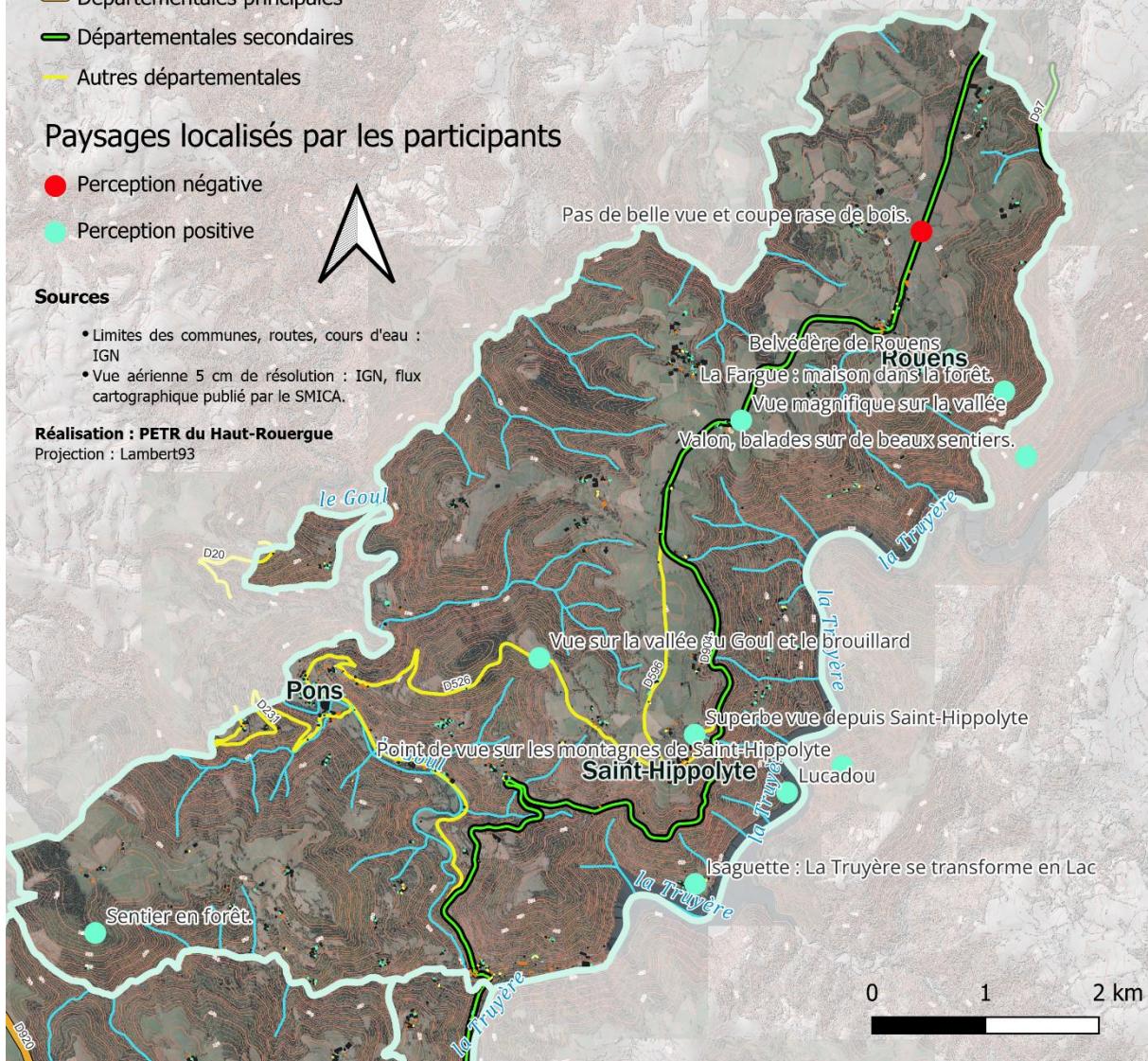
- Perception négative
- Perception positive



Sources

- Limites des communes, routes, cours d'eau : IGN
- Vue aérienne 5 cm de résolution : IGN, flux cartographique publié par le SMICA.

Réalisation : PETR du Haut-Rouergue
Projection : Lambert93



Cartographie 5 : cartographie des résultats de l'atelier de cartographie participative sur la commune de Saint-Hippolyte.

Les paysages localisés correspondent globalement à ceux mentionnés lors du premier atelier, ou, s'ils n'ont pas été mentionnés, sont à l'image de ceux précédemment évoqués : des points de vue depuis lesquels observer un panorama, une vue d'ensemble. Par exemple, le sentiment d'immensité et de puissance qui se dégage de la vallée du Goul sur la route entre Pons et Saint-Hippolyte, mentionné par une personne lors du premier atelier. Enfin, quelques gommettes désignent des endroits plus fermés, depuis lesquels il n'existe pas de vue globale, comme des chemins, des sentiers, des lieux de balades. En d'autres termes, cette première phase d'animation met le doigt sur une distinction qu'il est possible d'opérer entre paysage, et éléments paysagers, ou encore paysage dans sa globalité, et éléments qui le composent et par lesquels il advient. Ce constat soulève en définitive la question de l'échelle géographique à laquelle les paysages peuvent faire l'objet d'analyse, de ce qui peut être qualifié ou non de paysages, et des enjeux dont ils peuvent effectivement constituer un socle sensible.

Une définition des paysages souvent associée à l'idée de nature

Une fois les précédentes étapes de l'animation terminée, la consigne consistait à faire réfléchir les participants, en groupe, à la notion de paysage, en partant du partage des perceptions entre tous les participants, lors du premier exercice, puis lors de l'exercice visant à localiser les paysages et dynamiques paysagères. Puis, au regard de cet effort de conceptualisation, la consigne consistait à faire en sorte que les participants réfléchissent aux critères selon lesquels un paysage peut être qualifié « de qualité » ou contraire un paysage jugé « dégradé ».

Or, dans la définition des paysages de qualité, et plus généralement des paysages, l'idée de nature est revenue à plusieurs reprises. Ainsi, on pourrait envisager le fait, que les paysages de qualité dans nos territoires ruraux, soient ceux révélateurs d'une coexistence harmonieuse avec le reste des vivants. En effet, il est possible d'émettre l'hypothèse que l'idée de nature, certes contestable dans la mesure où l'humain est au centre de tous les processus par lesquels adviennent les paysages observables depuis le territoire d'étude, renvoie probablement à l'idée d'espaces au sein desquels il existe une forte diversité biologique.

Par exemple, il est possible de retranscrire les réponses des différents groupes sur la notion de paysage :

« Ces choses naturelles qui nous entourent »

« Espaces naturels le plus souvent transformé par l'homme ». Mais dans ce cas, comment différencier un espace dit « naturel » d'un espace dit « artificiel » ?

« Sauvage, pas de culture ou dimensions de bâtiments agricoles démesurée »

Cependant, l'une des définitions n'intègre pas cette idée de nature, mais davantage l'idée d'environnement perçu par tous nos sens : « c'est l'environnement que l'on voit, mais aussi que l'on ressent avec tous nos sens, et nous au milieu de cet environnement ». En revanche, lorsqu'il a été question d'aborder ce qu'est un paysage de qualité, le même groupe a émis la proposition suivante « nature laissée libre avec biodiversité, bourg historique », par opposition à des activités humaines « industrielles », « intensives ». Un autre groupe a évoqué les mégalopoles, du « saccage de la nature au profit du profit », « une autoroute », « toujours plus, toujours plus vite », lorsqu'inversement, un paysage de qualité constitue un paysage « sans industrialisation, sauvage, naturel ».

Il est possible d'émettre l'hypothèse de paysages jugés de qualité car ancré dans ce qui fait la singularité d'un lieu, constituant d'une forme *d'identité*, donc de spécificité locale. Hormis les espaces urbains anciens, quoique moins étendus que les formes urbaines contemporaines, ce sont les espaces favorables à une diversité biologique importante qui sont jugés « de qualité ».

D'ailleurs, l'un des groupes a évoqué comme dynamiques paysagères dégradantes, « les zones commerciales aux abords des villes » puis a généralisé avec « un lieu qui n'évoque rien, qui fait peur, dangereux ». L'idée d'un lieu qui n'évoque rien est révélatrice de l'idée de banalisation des paysages, c'est-à-dire de formes d'aménagements détachées de leurs lieux d'implantation car servant des usages reproduits ici et là, donc standardisés, dont les zones commerciales et zones d'activités constituent un symbole.

Or, ces espaces sont également souvent révélateurs d'une forte dépendance aux produits pétroliers et aux transports de personnes et de marchandises : chaînes logistiques de production rendues possibles par de vastes parkings et des infrastructures routières, éloignement des centres historiques et des habitations, espaces conçus pour les poids-lourds et les véhicules individuels.

Ainsi, dans ce cadre d'analyse, l'étude des paysages peut effectivement constituer une porte d'entrée pour sensibiliser et faire réfléchir les habitants (dans son acception la plus large), aux enjeux de la transition énergétique et écologique ainsi qu'à ses implications.

Des transformations soulevant de nombreuses problématiques profondes et complexes

Les résultats du dernier exercice visaient à faire réfléchir les habitants aux implications d'une transition paysagère, donc énergétique et écologique réussie. En d'autres termes, qu'implique concrètement la mise en œuvre d'objectifs de qualités paysagères qui se sont esquissés lors des précédents ateliers ? En fait, cela suppose de produire, de se déplacer, de se retrouver, de vivre de manière différente : moins de transports, davantage de débouchés locaux, plus d'habitants dans les bourg-centres etc. Mais la mise en œuvre de tels scénarii suppose d'opérer des transformations profondes dans l'organisation de nos territoires et nos modes de vie. C'était ce point que cet atelier visait à révéler aux participants. Afin de lancer les réflexions, ils étaient invités à se projeter à l'horizon 2050 dans l'évolution des paysages, avec pour seule contrainte, le fait d'envisager un monde durable dans lequel l'évolution des paysages leur paraît souhaitable au regard des précédentes discussions. Ainsi, les différents groupes ont travaillé à l'élaboration de tels scénarii.

L'un des groupes a procédé par une succession d'hypothèses et de déductions logiques : « et si », suivi d'une implication consécutive à cette hypothèse. Il a identifié les transports comme un enjeu déterminant dans la transformation des paysages, compte-tenu de leur rôle dans les flux énergétiques et matériels. Ainsi, de quelle manière repenser les transports pour que la part des espaces qui y sont dédiés dans les aménagements soient moins importants (parkings, route, voirie) ? Ainsi, qu'impliquerait le recours au vélo et aux chevaux dans les déplacements quotidiens ?

«

- Plus de relais cabane pour l'abreuvement des chevaux,
- Moins de goudron,
- Réemploi du crottin à l'origine de nouveaux emplois qui ont du sens,

- Moins de bruit,
- Plus de relationnel,
- On profiterait plus des sons agréables,
- Les systèmes de production et de diffusion devraient être beaucoup plus locaux,
- L'aménagement urbain devrait être repensé pour ces nouveaux usages,
- Ce qui impliquerait également le retour de métiers utiles, de l'artisanat,
- Ainsi qu'une transformation de l'enseignement à l'école : réhabilitation des savoirs-faires, partage de compétences et autonomie.

»

Cette projection n'avait pas vocation à être réaliste, mais bien à mettre le doigt sur le lien très étroit entre paysages et projet de territoire, et le caractère systémique des implications d'une transition, laquelle touche à toutes les dimensions de l'organisation de nos territoires.

Un autre groupe a centré sa réflexion sur le rôle de chaque aménagement dans la future organisation du territoire, en revenant à celle observable avant la grande accélération qui a suivi la seconde guerre mondiale : les hameaux dédiés à la production, principalement agricole, les villages dans lesquels s'échangent les biens et les services, et dont l'emprise est la moins importante possible afin de rendre l'accès aux commerces et services publics renforcés, plus aisés. L'idée de solidarité, en particulier à l'endroit des personnes vulnérables (en l'occurrence âgées), qui habiteraient de préférence dans les coeurs de ville a été également avancée. De même que pour l'autre groupe, la question des transports a été abordée, mais davantage pour évoquer les approvisionnements en provenance d'autres territoires, éventuellement par voie ferrée. Enfin, il a été question d'adapter l'agriculture aux effets du changement climatique. Selon les formes que revêt cette adaptation, l'évolution du paysage consécutive peut également prendre diverses orientations : changement des essences cultivées, agroécologie avec replantation de haies, agroforesterie, permaculture etc. Dans ce scénario également sont énoncées des orientations dont la mise en œuvre n'a rien d'évident, mais il permet également d'expliciter les liens étroits entre paysages, transition énergétique et biodiversité, puisque dans ce cas également, la destination et la taille des flux d'énergie et de matière structurent les paysages et agit sur les transformations qui affectent les habitats dont la biodiversité a besoin pour prospérer (trame bocagère, agroforesterie, formes urbaines, approvisionnements etc.).

Enfin, le dernier groupe a orienté les réflexions sur des enjeux plus globaux, moins ancrés dans le territoire d'étude. La question des transports, donc des approvisionnements, a semblé constituer une problématique particulièrement épingleuse. Tout en considérant les autoroutes comme dégradantes, elles sont jugées nécessaires, à juste titre, au niveau de vie auxquels les habitants sont susceptibles d'accéder : « Une autoroute, ça désenclave, mais ça détruit le paysage. Mais c'est devenu nécessaire ». Et non sans une pointe d'humour d'ajouter « Une autoroute en montgolfière, ça relève du rêve, mais ce serait super ». La tension entre certaines formes de développement économique grâce auxquelles accéder à un certain niveau de vie matériel, mais qui impliquent une banalisation des paysages a également été relevée. Les zones dédiées à la production sont indispensables dans nos sociétés modernes, mais quelles proportions doivent-elles prendre, et de quelle manière les disposer dans nos territoires pour que la dégradation paysagère consécutive soit la moins visible possible ?

En définitive, les différentes projections mériteraient d'être approfondies afin de réfléchir à l'avenir du territoire dans les prochaines décennies, et semblent rappeler ce vers quoi la session d'animation a orienté les habitants : les paysages et le modèle de société sont difficilement

dissociables, et par conséquent, réfléchir aux transitions paysagères, donc aux transitions énergétiques et écologiques lorsqu'on se réfère au cadre d'analyse explicité plus haut, revient à interroger un projet de territoire qui intègre dans ses objectifs, une transformation des manières d'habiter le territoire dans toute ses dimensions : produire, se déplacer, se retrouver et constituer du lien social etc.